



**Titre du Projet 1: Promouvoir l'Approche de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le bassin versant supérieur du fleuve Sénégal en Guinée (site Ramsar) pour l'atténuation des impacts du changement climatique.**

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Le fleuve Bafing, situé au nord-est de la Guinée correspond à la partie guinéenne du fleuve Sénégal, cette zone couvre plusieurs hectares de terre cultivables, de forêts classées riches en biodiversité. Du point de vue ressource minière, le bassin recèle d'important gisement de bauxite et d'or et d'un potentiel énergétique important de plusieurs centaines de mégawatts. Les ressources en eau du Bafing connaissent une dégradation continue, en qualité et en quantité du fait des exploitations agricoles, forestières anarchiques notamment, dans les galeries, berges et sur les têtes de sources. Ce pendant plus de 70% des populations locales tirent l'essentiel de revenus des activités agro-silvo-pastorales ;

De nos jours, les Préfectures (Mamou, Dalaba, Pita, Tougué et Labé) du haut bassin sont synonymes de pauvreté, d'instabilité, de croissance rapide de la population, de dégradation marquée de l'environnement, de la prolifération de maladies d'origines diverses. Pourtant, ce bassin recèle d'immenses potentialités qui, une fois valorisées, pourraient résoudre cette problématique de pauvreté au niveau de ces préfectures et communes rurales. La mise en valeur des ressources en eau du bassin est une préoccupation du gouvernement guinéen à travers l'organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

L'objectif à atteindre dans ce domaine, à l'instar des autres pays membres de l'OMVS, est fondé sur les trois (3) principes de base suivants :

- (1) l'utilisation équitable et raisonnable des ressources ;
- (2) la prévention des dommages significatifs ;
- (3) l'obligation de notification et de consultation préalable à toute action pouvant engendrer des effets néfastes dans les autres pays riverains.
- (4) il faut rappeler que les études menées dans le cadre de la première communication nationale (2002) et élaboration du plan national d'adaptation au changement climatique (2007) montrent que tout le nord de la Guinée est fortement vulnérable au changement climatique avec :
  - une forte baisse de la pluviométrie aussi bien en termes de hauteur d'eau tombée que de nombres de jours de pluie ;
  - une élévation de températures et une prolongation de la période de sécheresse ;
  - manifestation de phénomènes extrêmes : vent violent, tornade, inondation, grêle, etc.

Il est donc important d'envisager dans les meilleurs délais des mesures de résilience et d'adaptation au changement climatique des communautés et des écosystèmes de cette zone. Plus part des zones du haut bassin (ce terme doit être explicité puisqu'il ne caractérise pas uniquement une zone géographique) se caractérise par une dégradation généralisée de l'environnement, cas spécifique des terres et des eaux due à la pratique des activités non contrôlées dont entre autres: l'exploitation forestière, la fabrication des briques en argile, l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation minière anarchique, entre autres.

### **Objectif global**

Renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés face aux risques climatiques dans le bassin Bafing.

### **Objectifs spécifiques :**

- Mise en place de plans locaux de gestion intégrée des ressources en eau ;
- Protection et aménagement des têtes de sources et berges des zones ciblées ;
- Renforcement des capacités de surveillance des espèces intégralement protégées dans le bassin du Bafing.

### **Résultats :**

- **Résultat 1** : les plans locaux de gestion intégrée des ressources en eau sont mis en place ;
  - **Activité 1.1** : développer au niveau villageois, les valeurs culturelles de préservation des ressources en eau
  - **Activité 1.2** : créer cinq (05) micro-retenues collinaires d'eau pluviale dans les préfectures ciblées
  - **Activité 1.3** : gérer les systèmes de prévisions hydrologiques et de suivi à l'échelle du bassin du Bafing;
- **Résultat 2** : la protection et l'aménagement des têtes de sources et berges des zones ciblées sont réalisés
  - **Activité 2.1** : Sensibiliser/ éduquer/ informer les populations riverains du Bafing sur l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau ;
  - **Activité 2.2** : aménager cinq (05) têtes sources d'eau au niveau de cinq (05) communes rurales (soit une par préfecture ciblée)
  - **Activité 2.3** : reboiser cinquante (50) hectares des zones dégradées du Bafing (soit 10 hectares par préfecture le long du Bafing)
- **Résultats 3** : les capacités de surveillance des gardes forestiers sont renforcées ;
  - **Activité 3.1** : former les gardes forestiers dans l'accomplissement des techniques de patrouilles.
  - **Activité 3.2** : assurer les patrouilles au niveau des zones potentiellement riches en diversité biologique

- **Activité 3.3** : lutter contre le braconnage et les feux de brousse
- **Activité 3.4** : doter les gardes forestiers en matériels techniques de terrain

## BUDGET

Logique d'intervention	Unité	Prévision	Coût Unitaire USD	Coût total USD	Note explicative
<b>Résultat 1 : les plans locaux de gestion intégrée des ressources en eau sont mis en place</b>					
<b>Activité 1.1 :</b> Développer au niveau villageois, les valeurs culturelles de préservation des ressources en eau	<b>Séance de travail</b>	5	3 600	18 000	<b>Organiser des rencontres avec les leaders d'opinions à effet d'organiser des manifestations et des causeries autour des valeurs culturelles d'antan</b>
<b>Activité 1.2 :</b> Créer cinq (05) micro-retenues collinaires d'eau pluviale dans les préfectures ciblées	<b>Eléments</b>	5	9 000	45 000	<b>Construire les bassins de rétention des eaux de pluie à utiliser en période de pénurie d'eau</b>
<b>Activité 1.3 :</b> Gérer les systèmes de prévisions hydrologiques et de suivi à l'échelle du bassin du Bafing	<b>Eléments</b>	5	5 400	27 000	<b>Mettre en place un système d'observations et d'évaluation des ressources en eau</b>
<b>Sous-total 1</b>				<b>90 000</b>	
<b>Résultat 2 : la protection et l'aménagement des têtes de sources et berges des zones ciblées sont réalisés</b>					
<b>Activité 2.1 :</b> Informer/ éduquer/communiquer les populations riverains du Bafing sur l'impact des changements climatiques sur les ressources en eau ;	<b>Séances</b>	5	900	4 500	<b>Organiser les journées d'IEC dans les préfectures ciblées</b>
<b>Activité 2.2 :</b> Aménager cinq (05) têtes sources d'eau au niveau de cinq (05) communes rurales (soit une par préfecture ciblée)	<b>Eléments</b>	5	6 300	31 500	<b>Construire les ouvrages de protection des têtes de sources</b>
<b>Activité 2.3 :</b> Reboiser cinquante (50) hectares des zones dégradées du Bafing (soit 10 hectares par préfecture le long du Bafing)	<b>Eléments</b>	5	10 800	54 000	<b>10 hectares seront dédiés au reboisement des berges dégradés par préfectures</b>
<b>Sous-total 2</b>				<b>90 000</b>	

<b>Résultat 3 : les capacités de surveillance des gardes forestiers sont renforcées</b>					
<b>Activité 3.1 :</b> Former les gardes forestiers dans l'accomplissement des techniques de patrouilles.		<b>5</b>	<b>2 700</b>	<b>13 500</b>	<b>Enseigner les meilleures pratiques de patrouille aux gardes forestiers</b>
<b>Activité 3.2 :</b> Assurer les patrouilles au niveau des zones potentiellement riches en diversité biologique		<b>5</b>	<b>1 800</b>	<b>9 000</b>	<b>Mettre les moyens de déplacement et de substance à la disposition des gardes forestiers</b>
<b>Activité 3.3 :</b> Lutter contre le braconnage et les feux de brousse		<b>5</b>	<b>1 800</b>	<b>9 000</b>	<b>Mettre en place un planning de surveillance des feux et des braconniers</b>
<b>Activité 3.4 :</b> Doter les gardes forestiers en matériels techniques de terrain		<b>5</b>	<b>2 700</b>	<b>13 500</b>	<b>Mettre les moyens de communication à la disposition des gardes forestiers</b>
<b>Sous-total</b>				<b>45 000</b>	
<b>Total partiel</b>				<b>225 000</b>	
<b>Frais de gestion du projet 10% budget</b>				<b>25 000</b>	
<b>Total Général</b>				<b>250 000</b>	

**Arrêté le présent budget à la somme de : deux cent cinquante mille dollars américains (250 000 USD)**

**Conakry, le 24 novembre 2016**

**Promoteur (s) : Direction. Nationale de l'Environnement**

**Partenaires techniques :**

- Cellule nationale OMVS
- Direction Nationale des Eaux et Forêts
- Direction Nationale de l'Hydraulique
- Office Guinéen des Parcs et Réserves
- Service national de l'Aménagement des Points d'Eau
- Direction Générale de la Conservation de la Nature
- Directions préfectorales du Génie rural
- Préfectures
- Communes rurales
- ONGs locales

**Partenaires financiers: OMVS/IDA**

**Zones d'intervention :** Mamou, Dalaba, Pita, Tougué et Labé incluant les Communes Rurales (CR)

**Budget : 250 000 USD**

**Délai d'exécution : 2 ans**

**Personnes de Contacts :**

**Mr Abou Cissé : Directeur National de l'Environnement**

**Email : cisse\_abou2@yahoo.fr**

**Tél : +224 620 862 364**

**Mr Alpha Oumar BAH Chef de Division Réhabilitation des Sites dégradés**

**Chargé des Ressources en Eau**

**Email : bahalphaoumar2@gmail.com**

**Moussa CONDE, Point Focal Partenariat de la Montagne**

**Email : mcondeprince@gmail.com**

**Tél : +224 622 404 957**

**Sékouba CAMARA, Chef de section suivi/évaluation des projets/programmes**

**Email : sekoubacamara18@yahoo.fr**

**Tél : +224 628 68 52 12**